



ASSEZ DE PRÉCARITÉ ET DE DÉGRADATION DES CONDITIONS D'ÉTUDES !

Fédération Syndicale Etudiante Unitaire et Laïque

Paris, le 2/10/06

TOUJOURS PLUS DE PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

La situation sociale des étudiants continue de se détériorer en cette rentrée 2006 et touche un nombre croissant d'entre nous. Chaque aspect de la vie étudiante est touché.

Les frais d'inscriptions ont augmenté d'environ 5% par rapport à l'année dernière et de 21,8% depuis 2001 (près de 60% en Master), sans compter que près de 40 universités sur 84 pratiquent des frais illégaux pouvant aller jusqu'à 3500 euros (comme par exemple dans certains cursus dans la fac d'Aix-Marseille I).

Les titres de transports ont également fortement augmenté : + 18% depuis 2002, pour la carte Imagine'R.

Le prix du logement a aussi connu une hausse vertigineuse: + 4,3 % sur un an, environ + 20% depuis 2002. Il faut souligner que pour les 54% des étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents, le logement représente environ 50% de leur budget. Un studio coûte en moyenne 550 euros à Paris et 370 euros en province.

Parallèlement, la cotisation au régime étudiant de sécurité sociale a augmenté de 1,60% par rapport à l'année dernière et d'environ 11% par rapport à 2001. De plus, le niveau de protection sociale des étudiants se détériore : le nombre d'étudiants bénéficiant d'une complémentaire santé est passé de 84% en 2000 à 72% aujourd'hui. Selon une enquête menée par la mutuelle des étudiants (LMDE), 23% des étudiants renonceraient à des soins dont le coût est trop élevé, particulièrement dentaires et ophtalmologiques.

Enfin le prix du ticket de Resto U a augmenté de 1,85% par rapport à l'année passée, et de près de 15% depuis 2001.

Face à cette situation, plus de la moitié des étudiants est obligée de travailler pour financer ses études, ce qui a de lourdes répercussions sur ses résultats universitaires. En 2004, l'INSEE a montré que les étudiants salariés connaissaient un taux d'échec de 40% supérieur à la moyenne. En outre, plus de 100 000 étudiants vivent sous le seuil de pauvreté, fixé par l'OCDE à 600 euros ; 30 000 seraient en situation de précarité durable.

DES AIDES ET DES BOURSES LARGEMENT INSUFFISANTES

Tandis que les dépenses auxquelles les étudiants doivent faire face ne cessent d'augmenter, le nombre et le montant des bourses restent grandement insuffisant. Depuis 2002, les bourses sur critères sociaux ont augmenté de moins de 6% (à la rentrée 2006 la bourse la plus élevée est de 3661 euros pour un an).

En ce qui concerne le logement, l'ALS a connu en moyenne une hausse de seulement 11% depuis 2002. De plus, il n'existe que 150 000 chambres en cité U pour plus de 2,2 millions d'étudiants. Dans l'académie de Paris, à peine 2 % des étudiants sont logés en cité U.

Cette situation est encore aggravée par la logique de régionalisation/privatisation des CROUS qui entraîne des baisses de budget et un manque de personnels (Les étudiants doivent souvent faire de plusieurs heures de queue pour régler un simple problème administratif au CROUS).

Face à cette situation, le gouvernement fait preuve d'un cynisme sans limite. Le premier ministre, Dominique De Villepin, a accordé une aumône de 300 euros, baptisée poétiquement Aline, aux seuls étudiants boursiers quittant pour la première fois le domicile parental (80 000 étudiants concernés).

TOUJOURS PLUS DE SÉLECTION

L'autre aspect marquant de cette rentrée universitaire est l'accélération de la détérioration des conditions d'études. Les refus d'inscription, les cours non assurés en raison des postes laissés vacants et du manque criant de place, les filières saturées, les TD surchargés, la suppression de l'examen final (ce qui est particulièrement désastreux pour les étudiants salariés), la suppression de la session de rattrapage de septembre, la hausse des frais d'inscription sont

autant de difficultés rencontrées par les étudiants en ce début d'année universitaire. Toutes ces mesures ont un point commun : elles visent à accroître la sélection à l'entrée de l'université.

D'ailleurs cet objectif est clairement affiché par le gouvernement et les présidents d'universités. Ils cherchent ainsi à revenir sur le droit de choisir son université et son cursus, garanti par l'obtention du premier diplôme universitaire: le baccalauréat.

Le ministre délégué à l'enseignement supérieur, François Goulard, a annoncé son intention de permettre aux universités de procéder à des pré-inscriptions dès Février. La sélection s'effectue par la consultation des dossiers des lycéens : ceux qui ne remplissent pas les critères exigés par les universités auront droit à un entretien avec les enseignants pour leur expliquer qu'ils s'engagent dans la mauvaise voie. Cette mesure est saluée comme il se doit par Yannick Vallée, 1er vice-président de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) : *«Avant de choisir une filière, les étudiants vont réfléchir à leur projet universitaire et professionnel. Ils n'auront plus à se décider en 24 heures après les résultats du bac»*. Effectivement, **les lycéens n'auront plus à attendre les inscriptions administratives pour apprendre qu'ils ne peuvent pas s'inscrire dans le cursus de leur choix !**

Par ailleurs, en raison de la pénurie budgétaire provoquée par la Loi Organique aux Lois de Finances (LOLF) (cette loi stipule que les budgets publics doivent être soumis à des objectifs chiffrés, ce qui s'oppose au principe de service public), les présidents d'universités préconisent que les étudiants financent une bonne partie du coût de leur formation. En clair, cela entraînerait une hausse sans précédent des frais d'inscriptions.

En ce qui concerne la sélection à l'entrée des établissements de l'enseignement supérieur, il faut également souligner l'existence des numerus clausus, notamment dans le domaine de la santé, alors même qu'il y a un manque criant de médecins et d'infirmières.

QUE FAIRE FACE À CETTE SITUATION ?

La victoire de la jeunesse et des travailleurs contre le CPE, qui a permis d'empêcher la suppression du CDI, a montré qu'il était possible de mettre un frein aux attaques du gouvernement. Mais elle a surtout prouvé que seule la mobilisation permet de gagner.

Cependant une mobilisation efficace ne peut s'obtenir qu'en s'organisant. C'est pourquoi nous invitons tous les étudiants qui veulent se battre pour la défense de leurs droits et contre la détérioration de leurs conditions de vie et d'études à venir nous rejoindre pour que, tous ensemble, nous puissions débattre, nous organiser et agir.

Pour un enseignement européen public, laïc et gratuit pour tous de la maternelle à l'université:

Augmentation du montant et du nombre de bourses sur critères sociaux

Construction à la hauteur des besoins de logements en Cité U

Non à l'augmentation des frais d'inscriptions

Non à la présélection des lycéens en février

Réengagement financier de l'Etat à hauteur des besoins (embauche des professeurs et des personnels, constructions de locaux etc..)

LA FSEUL TIENDRA SON CONGRÈS DE CONSTITUTION LES 14 ET 15 OCTOBRE. ELLE INVITE TOUS LES ÉTUDIANTS DÉCIDÉS À SE BATTRE POUR DÉFENDRE UN ENSEIGNEMENT EUROPÉEN PUBLIC, LAÏC ET GRATUIT POUR TOUS DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ A Y ASSISTER. POUR Y PARTICIPER PRENEZ CONTACT AVEC NOUS : 06 63 29 37 82

<http://fseul.free.fr>